

ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

Espèces animales remarquables

Pie-grièche à poitrine rose

Lanius minor



PROTECTION

Espèce protégée en France
Annexe II (Conv. de Berne)

LIVRE ROUGE

Annexe I Directive Oiseaux
En danger

DETERMINANTE ZNIEFF

OUI

Généralités

DESCRIPTION

Longueur : 19-21 cm

Oiseau au plumage gris, noir et blanc sur le dessus, avec un masque noir. La gorge est blanche et le ventre et la poitrine sont roses clairs.

DISTRIBUTION

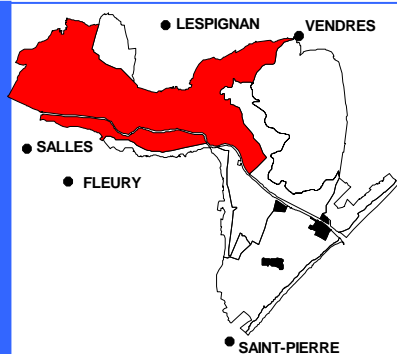
Languedoc-Roussillon : Nicheurs dans l'Aude, l'Hérault, le Gard

France : Seulement ces départements

ECOLOGIE

La Pie-grièche à poitrine rose niche dans les contrées à étés chauds et secs. Les milieux choisis se caractérisent par une juxtaposition de grands arbres (principalement frênes et platanes) qui portent le nid, de secteurs de prairies, friches, talus, fossés ou chemin riches en insectes, et de cultures diverses où le sol nu est apparent (vignes principalement). Cette espèce est strictement insectivore. L'espèce est migratrice et ne reste que 3 mois sur ses sites de reproduction (mai, juin, juillet).

ZPS Basse Plaine de l'Aude



SITES DE REPRODUCTION

L'espèce se reproduit essentiellement dans les zones dites bocagères de la Basse Plaine de l'Aude. La population de 25 couples en 1995 est passée à 14 couples en 2006 et constitue à elles seules 50 % des effectifs français connus.

Aujourd'hui, de nombreux couples nichent en dehors de la ZPS (parfois la moitié de la population) et une extension de celle-ci au-delà du Mas de la Vernède en direction de l'étang de Capestang pourrait être envisagée.

Menaces et gestion

FACTEURS DE MENACES

- Intensification de l'agriculture, disparition des mosaïques de milieux (friches, prés, vignes enherbées, vergers, chemins enherbés, haies arborées)
- Traitement phytosanitaire (en particulier pour la Flavescence dorée)
- Brûlage des fossés sous-cavant les grands frênes

CONSERVATION

- Retour à une agriculture traditionnelle favorisant la mosaïque de milieux, maintien de grands arbres (frênes en bordure des fossés) et de zones de prairie pâturée ou fauchée.
- Mise en place de techniques agri-environnementales pour limiter l'utilisation d'intrants (agriculture raisonnée)
- Avant brûlage des fossés, désherber le pourtour des grands frênes pour éviter que le tronc brûle.